

## PROCUREMENT NOTICE

### **RECRUTEMENT DE DEUX (2) CONSULTANTS NATIONAUX CHARGES DE REALISER UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET DE COLLECTE, TRI ET VALORISATION DES PET ISSUS DES DECHETS DE BOUTEILLES AU CONGO**

Date: 24 juillet 2014

**Pays:** République du Congo

**Description des missions:** Réaliser une étude de faisabilité d'un projet de collecte, tri et valorisation des PET issus des déchets de bouteilles au Congo

**Unité :** Environnement

**Durée de la mission:** 2 mois

**Lieu d'affectation :** Brazzaville, République du Congo

Les Termes de référence de la mission sont disponibles au bureau du PNUD ou sur le site <http://procurement-notice.undp.org/index.cfm>

Les propositions doivent être envoyées par courriel à l'adresse [ic.soumission.cg@undp.org](mailto:ic.soumission.cg@undp.org) ou déposées au **Bureau du PNUD à Brazzaville, sis Angle Avenue Foch/Rue Behagle**, au plus tard **le 04 Août 2014**. Toute demande de clarification devra se faire par écrit ou par courriel à l'adresse [soumission.inf.cg@undp.org](mailto:soumission.inf.cg@undp.org). L'unité chargée des Achats répondra par écrit et des copies de cette réponse seront envoyées à tous les candidats en intégrant les explications faisant suite à la demande de clarification demandée, sans que la source ne soit précisée.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**1. CONTEXTE** (Cf. TDRs ci-joints)

**2. CHAMP D'APPLICATION DU TRAVAIL, RESPONSABILITES ET DESCRIPTION  
DES TRAVAUX D'ANALYSE PROPOSES**

Le travail des consultants sera placé sous la supervision du PNUD en partenariat avec le Groupement des Embouteilleurs du Congo.

Il devra réaliser une étude de faisabilité d'un projet de collecte, tri et valorisation des PET issus des déchets de bouteilles au Congo.

Pour plus d'informations, se référer aux TDRs

### **3. EXPERIENCE ET QUALIFICATIONS**

#### I. Qualifications Académiques:

- Avoir un diplôme universitaire de niveau BAC+4 de formation environnementaliste ou socio-économiste selon qu'il s'agit du consultant environnementaliste ou du consultant socio-économiste;

#### II. Années d'expérience:

- Avoir réalisé au moins deux (2) études similaires ayant abouti à la rédaction des documents de projet ;
- Avoir une expérience avec les Nations Unies serait un atout
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique. ;

#### III. Compétences:

- Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme, de compétence, de respect d'éthique et protéger les valeurs des Nations Unies;
- Excellentes capacités de communication, d'analyse et de synthèse;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, d'animation de sessions participatives;
- Excellentes capacités rédactionnelles, être capable d'écrire de façon claire, concise et de bien s'exprimer oralement ;
- Avoir une bonne maîtrise du français (écrit et parlé) ;

### **4. DOCUMENTS A INCLURE DANS LA PROPOSITION**

Les consultants individuels intéressés doivent soumettre les documents/informations suivants démontrant leurs qualifications:

#### I. Proposition Technique:

- (i) une lettre de motivation expliquant pourquoi il est le meilleur candidat pour la mission
- (ii) une note méthodologique comprenant le chronogramme des activités pour obtenir les livrables tels que formulé dans les termes de référence de la mission

#### 2. Proposition Financière

3. CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires complété par un formulaire / P11 dûment rempli

4. Au moins 3 références (adresses email et numéros de téléphones fonctionnels)

**L'absence de l'une de ces pièces pourra entraîner le rejet de la soumission**

### **5. PROPOSITION FINANCIERE**

- **Les contrats Forfaitaires**

La proposition financière doit spécifier un montant forfaitaire total et les modalités de paiement liées à des livrables quantitatifs et qualitatifs précis et mesurables (ex: si les paiements sont en plusieurs versements ou à la fin du contrat). Les paiements sont basés sur la production ou la livraison des services spécifiés (livrables) dans les TDRs.

Afin d'aider l'unité demandeuse dans la comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (y compris les honoraires, les déplacements (voyages), les indemnités journalières (DSA), et le nombre de jours ouvrables prévus).

## 6. EVALUATION

Les consultants individuels seront évalués sur la base de la méthode suivante:

### Prix le plus bas et offre techniquement conforme

Lorsque vous utilisez cette méthode, le contrat doit être attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée à la fois comme:

- a) recevable / compatible / acceptable, et
- b) offrant le plus bas prix / coût

"Recevable / compatible / acceptable» peut être défini comme répondant pleinement aux TDRs.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière

<i>Critère</i>	<i>Poids</i>	<i>Nombre de Points maximum</i>
<i>Technique</i>		
<i>Critère (1) Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+4 de formation environnementaliste ou socio-économiste selon qu'il s'agit du consultant environnementaliste ou du consultant socio-économiste</i>	<b>20%</b>	<b>20 points</b>
<i>Critère (2) Nombre d'années d'expérience dans le domaine :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir réalisé au moins deux (2) études similaires ayant abouti à la rédaction des documents de projet ;</li> <li>• Avoir une expérience avec les Nations Unies serait un atout</li> </ul> Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique	<b>40%</b>	<b>40 points</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Critère (3) Méthodologie et calendrier de livraison des produits</i></li> </ul>	<b>40%</b>	<b>40 points</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100 points</b>

**ANNEXES**

**ANNEXE 1- TERMES DE REFERENCES (TDRs)**

**ANNEXE 2- TERMES ET CONDITIONS GENERALES POUR LES CONSULTANTS INDIVIDUELS**



**Termes de référence pour le recrutement de deux (2) consultants nationaux**

Intitulé du poste	Réaliser une étude de faisabilité d'un projet de collecte, tri et valorisation des PET issus des déchets de bouteilles au Congo.
Lieu d'affectation	Brazzaville
Domaine	Environnement/Socio- Economie
Durée des services	2 mois
Date de prise de fonction	Dès que possible

**I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'usage accru du plastique comme contenant a progressivement remplacé les contenants en verre. Cette pratique liée aux raisons économiques, mais également au changement de comportement des populations a constitué un phénomène dont les effets dégradants sur la santé humaine, animale et la qualité de l'environnement ont souvent été ignorés par la population sous informée, dans une moindre mesure par les autorités et décideurs du pays.

La République du Congo qui compte actuellement 4 492 689 d'habitants (estimation juillet 2013) avec un taux de population urbaine de 63,7% du total de la population (2011) et un taux d'urbanisation annuel de 2,84% (est. 2010-15), fait partie des pays les plus urbanisés d'Afrique au sud du Sahara. Cette population reste concentrée dans les deux grandes villes du pays, à savoir : Brazzaville et Pointe-Noire. Ces deux agglomérations comptent à elles seules plus de la moitié de la population du pays.

Les modes de consommation qui se sont développées, comme pour toute cité urbaine, sont générateurs de déchets pour lesquels les autorités municipales ont l'obligation de trouver des systèmes de gestion appropriés qui garantissent l'assainissement du cadre de vie.

Il est cependant constaté que ces deux villes restent confrontées à des problèmes de manque de planification en matière de gestion des déchets ce, malgré pour le cas de Brazzaville, de l'existence d'un cadre référentiel de gestion des déchets « Schéma directeur de gestion des déchets » élaboré avec l'appui du PNUD qui souffre du manque d'application.

Pour se débarrasser de leurs déchets, les ménages recourent aux associations ou individus peu structurés et mal organisés qui proposent leurs services moyennant un paiement qui se négocie au volume des déchets avec des passages irréguliers, rythmés à une moyenne de trois fois par semaine selon la capacité à payer. Les citoyens les plus pauvres, qui ne sont pas en mesure de payer ce service, se trouvent dans l'obligation de les jeter dans des espaces à leur portée, notamment, les décharges sauvages non contrôlées, généralement proche de leurs habitations, ce qui les expose à des risques liés à diverses pathologies.

Selon les résultats de l'enquête réalisée auprès des ménages en 2008 à Brazzaville et à Pointe-Noire, il a été mis en évidence que l'accès aux services sociaux de base est très limitée. Cette situation a ainsi motivé récemment le gouvernement d'initier le « Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) », qui a consacré un important volet à la problématique des déchets, notamment les déchets spéciaux thermoplastiques de type PET.

Or, sur le plan législatif, la loi 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement à son Titre 2 et article 6, stipule qu'« il est interdit de déverser directement ou indirectement dans les caniveaux ou les égouts les déchets de toute nature », et le décret N°2011 – 485 du 20 juillet 2011 réglementant la production, l'importation et la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique édicte en son article premier la stricte interdiction de l'usage de ces produits en République du Congo. Force est de constater que l'industrie d'embouteillage de boisson en forte expansion dans le pays, recourt au conditionnement en matière plastique pour la majorité des produits distribués sur le marché. Faute de dispositif opérationnel de récupération des rejets après consommation des contenus, ces plastiques jonchent les rues et avenues, obstruent les canalisations et les égouts, occasionnant à chaque tombée de pluie, le débordement des eaux de ruissellement à l'origine des ravinements dans les quartiers à reliefs accidentés.

Soucieux de la gravité du phénomène, les industriels constitués en groupement des embouteilleurs, entendent assumer leur responsabilité sociétale à travers l'initiation d'un projet de collecte et de traitement des déchets plastiques issus de leurs activités économiques.

C'est en réponse à cette préoccupation que les présents termes de références visant à recruter deux (2) consultants (un environnementaliste et un socio-économiste) par le PNUD ont été conçus.

Ces deux consultants plus un troisième (Récuplast) qui sera recruté par le Groupement des Embouteilleurs du Congo procéderont à l'élaboration d'un document de projet sur la gestion des déchets plastiques en République du Congo.

## **II - OBJECTIFS DE LA CONSULTATION**

### **1-Objectif Principal**

L'objectif principal de cette consultation est de réaliser une étude de faisabilité d'un projet de collecte, tri et valorisation des PET issus des déchets de bouteilles au Congo.

### **2-Objectifs Spécifiques**

- 
- Déterminer la quantité des déchets plastiques à base de polyéthylène et autres déchets plastiques soumise à la transformation, à l'enfouissement et à l'incinération ;
- Identifier les différents acteurs impliqués ainsi que leurs rôles;
- Identifier, localiser et proposer les points potentiels de ramassage, de décharge, d'enfouissement et d'incinération des déchets plastiques ;

- Collecter et analyser les textes législatifs et réglementaires existants de la gestion des déchets plastiques
- Identifier les besoins en renforcement des capacités des institutions de recherche, des ONG pour la collecte et le traitement des déchets plastiques.

### **III - RESULTATS ATTENDUS**

A l'issue de ce diagnostic, un rapport sera produit et devrait comprendre les produits suivants:

- Des données sur les différentes sources, la nature et la quantité des contenants plastiques entrant annuellement dans le pays sont disponibles ;
- Les différentes zones de distribution et de consommation des boissons embouteillées sont connues et cartographiées ;
- Les lieux de ramassage, les sites de décharge et le circuit de transport vers le lieu de traitement définitif sont identifiés ;
- Les services publics ainsi que les ONG concernés par le traitement des déchets plastiques sont identifiés et leurs rôles clairement définis ;
- Un document de projet assorti d'un budget, d'un planning de mise en œuvre des activités et de la définition d'une structure de gestion produit.

### **IV – ORGANISATION DE L'ETUDE**

L'étude de faisabilité sera menée conjointement par les trois (3) consultants recrutés et qui vont par la suite procéder à l'élaboration du document de projet portant sur le traitement du PET au Congo :

- **Etapes de l'étude :**

- ✓ *Etape 1 :*

Avant tout démarrage de la mission, les 3 consultants définiront conjointement les éléments à étudier et conviendront sur la méthodologie de travail et les attentes des uns et des autres sur le livrable, en vue de garantir la cohérence et la qualité du travail.

- ✓ *Etape 2 :*

Les consultants environnementalistes et socio-économiques analyseront le gisement actuel de PET au Congo : source, nature, quantité, géographie, acteurs et législation applicable. Ils effectueront notamment des recherches bibliographiques ou documentaires leur permettant d'analyser les diverses études réalisées dans le domaine de la gestion des déchets, spécifiquement sur les déchets plastiques aussi bien au Congo que dans d'autres pays africains en termes de cadre de référence.

- ✓ *Etape 3 :*

Le Recuplast, proposera la meilleure valorisation du PET : clients congolais et étrangers et les techniques de traitements qu'ils requièrent.

Les trois consultants réaliseront ensemble un inventaire physique pendant lequel ils seront appelés à mener des enquêtes auprès des commerçants importateurs, distributeurs, des responsables des services publics et privés, des ONG et des organisations de la société civile impliqués dans la gestion des déchets plastiques. Cette enquête se déroulera principalement à Brazzaville et Pointe-Noire. Au besoin, une fiche d'enquête sera élaborée et proposée aux différents partenaires impliqués pour approbation.

✓ *Etape 4 :*

Les 3 consultants collaboreront pour l'élaboration d'un business plan relatif à la création d'une entreprise dédiée à la collecte, au tri et à la valorisation des PET issus des déchets de bouteilles à Pointe-Noire, répliquable par la suite à Brazzaville et Oyo.

Cette étape consistera également en la rédaction du document de projet, en consultation avec le Groupement des embouteilleurs et le PNUD.

Afin de faciliter le déroulement du travail, un guide méthodologique et un agenda de travail seront élaborés et distribués aux différents partenaires pour servir de support de suivi de toutes les opérations.

## **V - RESPONSABILITES FONCTIONNELLES**

Le travail des consultants sera placé sous la supervision du PNUD en partenariat avec le Groupement des Embouteilleurs du Congo.

## **VI – DESCRIPTION DES TACHES A REALISER**

L'équipe mandatée aura à accomplir les activités et tâches suivantes :

- **Consultants environnementalistes et socio-économiques :**

La collecte, la saisie, le traitement, l'analyse et la mise à jour des données sur le cycle de vie des déchets plastiques à base de polyéthylène et autres matériaux d'emballage (information sur les différentes sources d'importation, la distribution et l'utilisation de ces contenants).

La collecte, la saisie, le traitement, l'analyse et la mise à jour des données sur les quantités des déchets plastiques à base de polyéthylène issus des matériaux d'emballage en vue de mettre en place une base de données riches et régulièrement actualisée dans ce domaine.

Le recensement et l'analyse des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion rationnelle des sachets plastiques à base de polyéthylène et proposer d'autres textes, si cela est nécessaire.

L'identification et la cartographie des centres de collecte, de décharges intermédiaires.

L'évaluation des capacités techniques, logistiques, matérielles et financières des Associations nationales impliquées dans la gestion des déchets plastiques et autres déchets d'emballage.

L'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux du recyclage des déchets plastiques et les matériaux d'emballage.

Données sur le paiement du service de collecte auprès d'entreprises produisant des déchets PET à Pointe-Noire :

- ✓ Nature, propreté, volume, conditionnement, fréquence,
- ✓ Prix en volume ou tonnage,
- ✓ Délais de paiement,
- ✓ Durée du contrat, garanties.

Données juridiques et politiques :

Dépôt des dossiers pour solliciter les autorisations et agréments municipaux et ministériels nécessaires au démarrage rapide du projet : collecte, tri, stockage, transport, vente et exportation de déchets PET.

Et notamment : étude des modalités douanières d'exportation et des règles de la convention de Bâle sur le transfert de déchets entre le Congo et les destinations concernées.

Hygiène et Sécurité :

- ✓ Méthode pour éviter la pollution sur site et pendant les transports,
- ✓ Méthode pour prévenir les accidents sur site et pendant les transports.

- **Consultant Récuplast :**

La définition d'un modèle financier viable pour la gestion des déchets plastiques.

Le dimensionnement de l'Unité de traitement/recyclage, et son implantation / localisation.

Achats de déchets PET une fois valorisés :

- ✓ Prospection : Congo, RDC, Angola, Côte d'Ivoire, Nigéria, Maroc, France, ...
- ✓ Propreté demandée : en l'état, nettoyés ou traités,
- ✓ Forme attendue : en l'état, flocons, granulés, poudre ou autres,
- ✓ Tonnage à fournir : journalier, hebdomadaire, mensuel, annuel,
- ✓ Conditionnement exigé : nature, tonnage, dimensions,
- ✓ Usage prévu : domestique, BTP, industriel,
- ✓ Conditions d'achat : prix en volume ou tonnage, délais de paiement, durée du contrat, garanties.

Etablissement des coûts suivants :

- ✓ Type de matériel retenu pour le pressage et la logistique. Evaluation des coûts. Frais de transport et de douanes si matériel importé.
- ✓ Frais de douane et de transport pour exportation des produits recyclés (prix de transport pour les containers maritimes 40 pieds entre Pointe Noire et les principaux ports européens / asiatiques de destination).
- ✓ Conditions d'exploitation : Approvisionnement électrique – Transports – Eloignement des zones de production de déchets – Recrutement du personnel - Equipement, main d'œuvre, assurances (RCP, IAC, etc.) et bail du CET.
- ✓ Etude des coûts de transport entre Brazzaville et Pointe Noire, soit en transport traditionnel, soit en container maritime.
- ✓ Mise en place d'un partenariat avec des usines consommatrices de PET en Europe ou en Asie et capables de valoriser les matières.
- ✓ Valider le point mort de la structure.

Business plan prévisionnel :

- ✓ Résultat prévisionnel, Trésorerie, Bilan.
- ✓ Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans, tenant compte d'une montée en puissance de la production.
- ✓ Besoin en Fonds de Roulement et Capitaux initiaux.

- **Conjointement par les 3 consultants :**

Le renforcement des capacités des PME/PMI et ONG pour les opérations de gestion des déchets c'est-à-dire la collecte, le stockage, le transport vers la décharge finale, et le traitement de ces déchets.

Le renforcement des capacités PME/PMI et ONG chargées de recueillir les déchets, en termes de gestion technique et financière des systèmes à mettre en place au niveau de la chaîne de valeur.

L'établissement d'un programme de sensibilisation de la population mettant l'accent sur la pratique de tri des déchets dans les ménages, le devenir des déchets, les avantages socio-économiques et environnementaux de meilleures pratiques de gestion des déchets.

Identification des subventions publiques et dons provenant de la coopération et d'ONG.

La production des rapports d'étapes et du document final.

La définition des termes des contrats entre les différents acteurs impliqués.

La rédaction des TDR des membres de l'équipe de gestion du projet.

## **VII- COMPETENCES/PROFIL ET QUALIFICATION DES CONSULTANTS**

- Avoir un diplôme universitaire de niveau BAC+4 de formation environnementaliste ou socio-économiste selon qu'il s'agit du consultant environnementaliste ou du consultant socio-économiste;
- Avoir réalisé au moins deux (2) études similaires ayant abouti à la rédaction des documents de projet ;
- Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme, de compétence, de respect d'éthique et protéger les valeurs des Nations Unies;
- Excellentes capacités de communication, d'analyse et de synthèse;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, d'animation de sessions participatives;
- Excellentes capacités rédactionnelles, être capable d'écrire de façon claire, concise et de bien s'exprimer oralement ;
- Avoir une bonne maîtrise du français (écrit et parlé) ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique. ;
- Avoir une expérience avec les Nations Unies serait un atout.

## **VIII - COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le soumissionnaire devra présenter une offre contenant de manière séparée son offre technique et sa proposition financière dans deux enveloppes distinctes ou dans deux documents attachés différents si cela se fait par courrier électronique.

En terme de contenu, chaque partie de la proposition comprendra les éléments suivants :

### 1- Proposition technique et opérationnelle.

Elle doit comprendre :

- a- Le CV du consultant ;
- b- La méthodologie et le calendrier de livraison des produits

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques		Note Maximum	Consultants				
			1	2	3	4	5
1	Niveau académique	20%					
2	Expérience professionnel	40%					
3	Méthodologie et calendrier de livraison des produits	40%					
TOTAL		100					

### 2- Proposition financière :

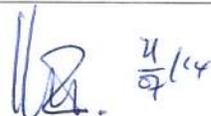
Le soumissionnaire indiquera les coûts des services qu'il se propose de fournir dans un tableau des coûts appropriés. Ces coûts couvriront les charges et honoraires du consultant, ainsi que tous les autres coûts directs et indirects supportés par le consultant. Le coût de la rémunération du consultant sera arrêté dans le contrat de service auquel seront annexés les présents termes de référence. Les versements seront effectués au rythme de production des livrables attendus et validés.

### IX - PAIEMENT ET PROCESSUS D'APPROBATION DE LA PERFORMANCE

Les honoraires seront versés de la façon suivante :

- 1- 20% au démarrage de la mission après la signature du contrat ;
- 2- 30% à la remise du rapport provisoire;
- 3- 50% après validation du rapport final comprenant tous les éléments indiqués au point III.

A travers le processus d'approbation, le responsable de l'Unité évaluera le travail et la performance du consultant. Une certification (Certificat of Payment Form) sera délivrée après chaque étape par le responsable de l'Unité, pour indiquer la qualité des travaux et approuver le versement des tranches.

Le Responsable de l'Unité Environnement et Développement Durable	Le Procurement	L'Assistant du Représentant Résident chargé des Opérations	Le Représentant Résident Adjoint
	 17/07/14		 2/7/14